

## PRAYERS.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker as follows:—

GOVERNMENT HOUSE

OTTAWA

October 12, 1976

Madam,

I have the honour to inform you that His Excellency the Governor General will arrive at the Main Entrance of the Parliament Buildings at 1.40 p.m. on this day, Tuesday, the 12th of October 1976, and when it has been signified that all is in readiness, will proceed to the Chamber of the Senate to open formally the Second Session of the Thirtieth Parliament of Canada.

I have the honour to be,  
Madam,

Your obedient servant,

ESMOND BUTLER,  
*Secretary to the Governor General.*

The Honourable  
The Speaker of the Senate,  
Ottawa.

Ordered, That the communication do lie on the Table.

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

After awhile, His Excellency the Governor General having come and being seated upon the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

“It is the pleasure of His Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

His Excellency the Governor General was then pleased to open the Session by a gracious Speech to both Houses, as follows:—

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

le 12 octobre 1976

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à treize heures quarante de l'après-midi aujourd'hui, le 12 octobre 1976, et que lorsqu'on aura avisé le Gouverneur général que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la seconde session du trentième Parlement du Canada.

Veuillez agréer,  
Madame le Président,  
l'assurance de ma haute considération,

*Le Chef du Cabinet du Gouverneur général,  
ESMOND BUTLER.*

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président demande si le Sénat doit maintenant s'adjourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général.

Adopté.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement: